Commission Régionale Féminine

SAISON 2026 / 2027

PROCÈS-VERBAL N°7

Réunion du mercredi 07 octobre 2026

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7** jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de **3** jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

COUPE DE FRANCE FEMININE – SAISON 2026-2027

Rappel du calendrier des tours:
T4 : Samedi 17 octobre 2026 (entrée des 2 clubs de championnat de France de D3 féminine).
T5 (finales régionales) : Samedi 31 octobre 2026.

Tour n°3 : Samedi 03 octobre 2026.

79693855 ATHIS MONS USO 1 / RED STAR FC 1 du 03/10/2026.
Forfait non avisé de ATHIS MONS USO – courriel hors délais.

79693966 CAMILIENNE SPORT 1 / RUEIL MALMAISON FC 1 du 03/10/2026.
Lecture de la FMI, du rapport de l'arbitre officiel et du courriel de CAMILIENNE SPORT ; la Commission prend note que le résultat saisi sur la FMI est inversé :
Score du match :
CAMILIENNE SPORT : 0 but.
RUEIL MALMAISON FC : 15 buts.

Tour n°4 : samedi 17 octobre 2026

Nbre de clubs concernés	28 clubs soit 14 matchs Entrée des 2 clubs de D3 FFF
Tirage tour n°4	https://paris-idf.fff.fr/competitions?id=449671&poule=12&phase=1&type=cp&tab=resultat
Epreuve	En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, pas de prolongation, une séance de tirs au but a lieu.
Arbitrage	Désignation d'un arbitre officiel à la charge du club recevant
Indisponibilité terrain	En cas de terrain indisponible, le club recevant doit proposer un terrain de repli sinon la rencontre sera inversée.
Lien vers le règlement de l'épreuve	https://paris-idf.fff.fr/wp-content/uploads/sites/19/bsk-pdf-manager/34480cd2cd2dc5218faf0996bdf22ec8.pdf

COUPE DE PARIS IDF SENIORS FEMININES

Calendrier prévisionnel des 2 premiers tours:

Tour n°1 : samedi 17/10/2026.
Tour n°2 : samedi 22/11/2026.

Tour n°1 : samedi 17/10/2026.

Nbre de clubs concernés	22 clubs soit 11 matchs
exempts	Équipes encore qualifiées en Coupe de France Féminine
Tirage tour n°1	https://paris-idf.fff.fr/competitions?id=456884&poule=1&phase=1&type=cp&tab=resultat
Epreuve	En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, pas de prolongation, une séance de tirs au but a lieu.
Arbitrage	Désignation **d'un arbitre officiel à la charge du club recevant**
Indisponibilité terrain	En cas de terrain indisponible, le club recevant doit proposer un terrain de repli sinon la rencontre sera inversée.

CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS FEMININ

Régional 1

55699365 PARIS FC 1 / EFPF 1 du 10/10/2026.
Demande du PARIS FC pour reporter le match en application de l'article 24.2 du RSG de la LPIFF :
La Commission rappelle les dispositions de cet article :

« 24.2 - Un club peut demander le report d'un match officiel lorsque DEUX de ses joueurs ou joueuses au minimum sont retenus, soit par la Fédération Française de Football, soit par la Ligue de Paris Ile de France, soit par le District, pour faire partie d'équipes nationales, régionales ou départementales et si la demande est reçue au Département des Activités Sportives au plus tard le Vendredi 12 HEURES pour une rencontre programmée le week-end (ou au plus tard à 12 HEURES, le dernier jour ouvrable avant la date de la rencontre qui est programmée en semaine. Si le dernier jour ouvrable est un samedi, le délai limite est fixé au Vendredi 12 HEURES).
Le report de match n'est accordé ***que dans la catégorie d'équipe où les joueurs sont sélectionnés****. Il faut que les joueurs ou joueuses aient disputé* ***les deux dernières rencontres avec l'équipe sollicitant le report du match. »***
Et précise les points :

- Cet article ne s'applique pas aux joueuses retenues auprès une sélection étrangère.
- La joueuse DUMANS Nina n'a pas participé aux 2 dernières rencontres de l'équipe concernée.
- Les 2 joueuses (DUMANS Nina et SIDIBE Oumou) sont retenues avec la sélection Nationale U19F alors que le club sollicite un report pour un match de catégorie Seniors Féminine

Au vu des éléments présentés ci-dessus, les conditions de l'article 24.2 du RSG de la LPIFF ne sont pas remplies pour permettre le report de la rencontre.
Par conséquent, ce match est maintenu à la date initiale.

55699362 RUEIL MALMAISON FC 1 / RC ST DENIS 1 du 10/10/2026.
La Commission,
Pris connaissance de la demande de RUEIL MALMAISON FC pour décaler le coup d'envoi à 18h00 sur le terrain n°2 du Stade du Parc de Rueil Malmaison – refusée par RC ST DENIS,
Rappelant les dispositions de l'article 6.2 du règlement du championnat régional Seniors Féminins :
6.*2 - Les rencontres ont lieu le samedi après-midi suivant le calendrier établi par la Ligue. Lors des engagements, un club peut demander à fixer le coup d'envoi de ses rencontres à domicile entre 14h30 et 18h00.*
La Commission d'Organisation communique l'horaire retenu à l'ensemble des clubs en début de saison. Toute demande de modification de l'horaire initialement retenu intervenant au plus tard le mardi précédent le match sera validée sans l'accord du club visiteur sous réserve que le nouvel horaire se situe dans la plage horaire susvisée.
Toute demande de modification de l'horaire initialement retenu intervenant au plus tard le mardi précédent le match sera validée sans l'accord du club visiteur sous réserve que le nouvel horaire se situe dans la plage horaire susvisée.
Considérant que la demande de RUEIL MALMAISON FC ayant été formulée le lundi 05/10/2026 respecte les dispositions citées ci-dessus,
Par ces motifs,
Fixe le match à 18h00 sur le terrain n°2 du Stade du Parc de Rueil Malmaison.

COUPE NIKE FEMININE U18

Calendrier des tours régionaux :
T3 : Samedi 17 octobre 2026.
T4 : Samedi 31 octobre 2026.
T5 (finales régionales) : 21 novembre 2026.

Tour n°2 :

79694485 LONGJUMEAU FC 1 / COURONNES OFC 1 du 03/10/2026.
Lecture de la FMI – forfait non avisé de COURONNES OFC.

Tour n°3 :

Nbre de clubs concernés	48 clubs soit 24 matchs
Exempts	Clubs Championnat National U19F
Tirage tour n°3	https://paris-idf.fff.fr/competitions?id=449675&poule=12&phase=1&type=cp&tab=resultat
Epreuve	En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, pas de prolongation, une séance de tirs au but a lieu.
Arbitrage	Désignation d'un **arbitre officiel à la charge du club recevant**
Indisponibilité terrain	En cas de terrain indisponible, le club recevant doit proposer un terrain de repli sinon la rencontre sera inversée.
Lien vers le règlement de l'épreuve	https://paris-idf.fff.fr/wp-content/uploads/sites/19/bsk-pdf-manager/9e58e9a36b94553c9eb1ebc7e641ca16.pdf

COUPE DE PARIS IDF U18F

Calendrier prévisionnel :

Tour de cadrage : samedi 17/10/2026 - 1 match
1/16èmes de Finale : samedi 21/11/2026 ou samedi 19/12/2026 (si équipe qualifiée en Coupe Nike Féminine U18) - tirage au sort semaine du 19 octobre.
1/8èmes de Finale : samedi 20 février 2027.
1/4 de Finale : samedi 27 mars 2027.
1/2 Finales : samedi 17 avril 2027.
Finale : samedi 12 juin 2027.

Tour de cadrage : samedi 17/10/2026.

1 seul match:
79971102 PARIS FC 2 / SALESIENNE DE PARIS
Désignation d'un arbitre à la charge du PARIS FC.

CHAMPIONNAT REGIONAL U18F

Régional 2

Journée du samedi 17/10/2026 :
Tous les matchs des poules A et B de cette journée étant concernés par une ou deux équipe(s) engagée(s) en Coupe Nike Féminine U18 à la même date ; **l'intégralité de cette journée est reportée au samedi 24/10/2026.**
Possibilité de jouer avant ou après (date butoir le mercredi 04/11/2026) avec accord des 2 clubs.

Poule B
55701152 ACBB 1 / PUC 1 du 10/10/2026.
Demande de l'ACBB pour décaler le coup d'envoi du match à 18h45.
Accord de la Commission sous réserve de l'accord du PUC à transmettre au plus tard le vendredi 09/10/2026 à 12h00.

COUPE DE PARIS IDF U15F

Calendrier prévisionnel :

1/16èmes de Finale : samedi 21/11/2026 (tirage au sort semaine du 19 octobre).
1/8èmes de Finale : samedi 20 février 2027.
1/4 de Finale : samedi 27 mars 2027.
1/2 Finales : samedi 17 avril 2027.
Finale : samedi 12 juin 2027.

CHAMPIONNAT REGIONAL U15F

Régional 2

Poule A
55701629 PARIS SO CŒUR 1 / EFSSM 1 du 17/10/2026.
Reprise de dossier,
Suite à l'indisponibilité du stade Gabriel Voisin ; la Commission inverse cette rencontre à 17h30 au stade Michel Rougé de NANDY.
Le match retour se déroulera sur les installations de PARIS SO COEUR le 03/04/2027.

U15F – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF :

1er rappel :
R2 – poule A - 55701580 FLEURY FC 91 2 / FC 93 BOBIGNY 1 du 03/10/2026.